



# CSEE

## Communiqué de presse



### **Le plan d'investissement de la Commission européenne: pour les entreprises, pas pour l'Europe**

*17 décembre 2014*

Demain, 18 décembre, les dirigeants européens approuveront le [Plan d'investissement pour l'Europe](#) de la Commission européenne à l'occasion de la réunion du Conseil européen qui se tiendra à Bruxelles.

Ce plan, annoncé le 26 novembre dernier, est le résultat d'un partenariat entre la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement. À travers un investissement initial de 21 milliards d'euros, la Commission européenne projette de mobiliser 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires au cours des trois prochaines années.

En vue d'attirer les investissements privés, le Plan d'investissement a également identifié des initiatives ciblées dans le domaine des infrastructures, notamment dans l'éducation, la recherche et l'innovation. Toutefois, la Commission européenne ne précise pas le rôle des partenariats public-privé dans l'attribution de fonds supplémentaires pour les infrastructures éducatives.

« Le plan d'investissement Juncker constitue un pas dans la bonne direction mais ne met suffisamment l'accent sur la dimension sociale de l'Union européenne et ne parviendra pas, une fois de plus, à contribuer à une reprise durable et à une croissance à long terme », déplore Martin Rømer, Directeur européen du CSEE.

Par le biais de sa [Position sur le Plan d'investissement pour l'Europe](#), le CSEE a invité le Conseil européen des 18 et 19 décembre 2014 - dans le cadre de son approbation du Plan d'investissement - à :

- **Promouvoir une approche holistique de l'investissement en Europe ;**
- **Réglementer et à préciser le rôle des partenariats public-privé dans l'attribution de fonds supplémentaires pour les infrastructures éducatives ;**
- **Préserver et à renforcer la responsabilité publique ainsi que les investissements publics dans le secteur de l'éducation.**